

audeMAG

LE JOURNAL DE L'AUDE ET DES AUDOIS-ES

#SPÉCIAL

MAI 2020

AURÉLIE KOWAL,
COORDINATRICE
DES « COUTURIÈRES
SOLIDAIRES DE L'AUDE »

COVID-19

SOLIDAIRES DANS L'ÉPREUVE

DOSSIER

Le Département à vos côtés

FOCUS

Circuits courts et solidarité



« PANSER LE PRÉSENT ET PENSER L'AVENIR »

Le Département de l'Aude, comme le reste du territoire national et la quasi-totalité de la population mondiale, a dû faire face à une crise sanitaire sans précédent provoquée par la pandémie de Covid-19. Président du conseil départemental, André Viola nous livre son analyse de la période qui s'achève et des défis qui s'annoncent. Interview.



audeMAG Que regard portez-vous sur ces neuf semaines de confinement ?

► **André Viola** J'aimerais commencer par un hommage. J'ai déjà eu l'occasion de tirer mon chapeau à tous les soignants et plus largement à tous les « premiers de corvée », qui durant le confinement dans l'Aude, comme partout en France, ont assuré notre protection sanitaire et nos moyens de subsistance. Nous n'arriverons jamais à les remercier assez. Ce sont eux, qui, au plus près du terrain, ont permis à la vie de continuer malgré tout.

Quelles ont été les mesures prises par le Département de l'Aude pour faire face à l'urgence ?

► Il a fallu dans un premier assurer la protection de tous en sécurisant l'accueil dans nos établissements. Le défi a été de poursuivre nos activités sans mettre en danger la vie de nos équipes ni des citoyens. En partenariat avec la Région, dès le 21 mars, nous avons commandé des masques pour les personnels des établissements médico-sociaux dont nous avons la responsabilité. Nous avons aussi prêté du matériel informatique aux familles qui en manquaient pour que les collégiens puissent suivre les cours à domicile. Sur le plan économique, la mise en place rapide d'un fonds d'aide aux associations, l'autorisation du cumul RSA et emploi saisonnier agricole ainsi que la suppression des pénalités de retard sur les marchés publics ont permis de répondre à l'urgence.

La crise sanitaire a-t-elle retardé le versement des aides ou des allocations ?

► Toutes les allocations, qu'il s'agisse du revenu de solidarité active (RSA), de l'aide personnalisée d'autonomie (Apa) pour les seniors ou les aides pour les personnes en situation de handicap ont pu être versées normalement. Quant aux aides d'urgence habituellement traitées lors de rendez-vous dans les centres médico-sociaux du Département, elles ont pu être gérées grâce à une permanence téléphonique. Des permanences spécifiques ont ensuite permis d'assurer le suivi et le traitement de ces demandes.

Et pour les services d'aide à domicile et les Ehpad ?

► Pour les établissements médico-sociaux qui accueillent des personnes âgées dépendantes et pour les services d'aide à domicile, obligés de réduire fortement leur



activité pendant le confinement, nous avons maintenu notre aide financière habituelle. Notre volonté était de permettre à ces établissements de faire face à leurs charges et de payer leurs employés normalement. Ce geste était nécessaire pour la survie de ces structures.

Comment avez-vous préparé la sortie du confinement dans les collèges ?

► Tout d'abord, je précise que si j'évoque uniquement les collèges c'est parce qu'eux seuls sont de la compétence du Département. J'ai dit très clairement que nous serions au rendez-vous. Nous avons travaillé avec les principaux. Notre personnel est là. Nous avons procédé à la désinfection des établissements avant l'arrivée des élèves. Avec la reprise des cours, nous désinfectons les bâtiments scolaires quotidiennement, et au moins deux fois par jour pour les sanitaires. Pour les restaurants scolaires, nous avons ouvert partout où cela s'avérait possible. Le respect des gestes barrières et de la distanciation sont évidemment prioritaires, tout comme la protection physique du personnel et des élèves de ces établissements. Des équipements ont été installés comme des cloisons de plexiglas.

Quels enseignements tirez-vous de cette crise ?

► La crise nous a montré que le pouvoir d'agir est entre nos mains et que la volonté sincère et désintéressée de quelques-uns peut faire beaucoup. Mais, aujourd'hui, rien ne serait pire ni plus désespérant que de reprendre au plus vite « nos vies d'avant » le confinement, comme si rien ne s'était passé.



Le « monde d'après », vous l'imaginez comment ?

► Tout d'abord, je m'engage à fournir les moyens aux Audoises et aux Audois de donner leur avis et de contribuer à écrire ce monde d'après. Et, nous prouverons que, nous, citoyens et élus locaux d'un territoire rural, faute d'un État au rendez-vous, sommes autant capables de panser le présent que de penser l'avenir. Avec la plateforme participative en ligne du Département, jeparticipe.aude.fr, nous avons élaboré un lieu d'échange et d'élaboration de ce monde d'après par les citoyens audois. J'invite chacun à s'en emparer, jusqu'au 14 juillet. L'intégralité des propositions sera transmise au Président de la République. Et le Département les prendra en compte pour construire ses politiques publiques et définir ses priorités d'action. ●



DES MASQUES POUR TOUT LE MONDE

Bien avant que le déconfinement ne soit acté et que l'État n'annonce la moindre prise en charge financière, le Département et les communautés de communes et d'agglomération de l'Aude ont décidé de rejoindre la Région et de prendre à nouveau leurs responsabilités. Une commande de 380 000 masques pour notre Département a ainsi été passée pour fournir gratuitement à tous les Audois-es un masque textile lavable. « *Notre première priorité est plus que jamais de protéger la population, réaffirmerait alors le président André Viola. « Cela nous paraissait prioritaire d'assurer l'égalité de tous les citoyens, dans tous les territoires, concernant cet équipement en masques. »*



Ça c'est passé dans l'Aude **6**



FOCUS **10**
Solidarité et circuit court



DOSSIER **12**
Le Département à vos côtés pendant la crise



C'EST PRATIQUE **18**
Un fonds de soutien pour aider les associations



DANS LA PEAU DE **21**
Olivier Martin



Confines mais cuisiniers! **23**



 Département de l'Aude
24 avril 2020, 09:07 • 📍

COVID-19 🙌 | Alors que le gouvernement annonce un plan de sortie du confinement dans les jours à venir, la Région Occitanie, le conseil départemental et les communautés de communes et d'agglomération de l'Aude ont décidé de prendre à nouveau leurs responsabilités face à la pénurie persistante de masques sur le territoire national.

Cette opération permettra de doter chaque Audois-e d'un masque textile lavable. Une commande de 300 000 masques pour notre département a donc été décidée et s'intègre dans la commande totale de 6 millions d'unités passée par la Région et les conseils départementaux d'Occitanie. 😊

➔ Pour plus de détails : www.aude.fr/actualites/des-masques-pour-les-audois.es

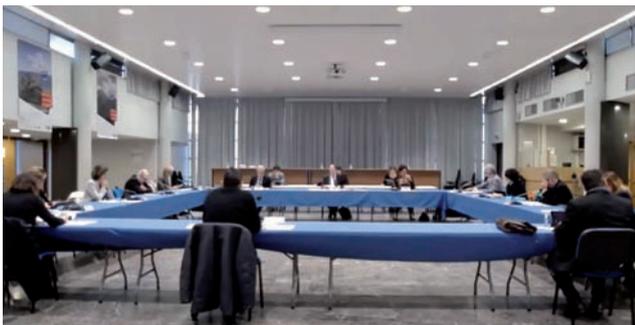


👍👍👍 520 personnes 147 commentaires 556 partages

-  **Marie Belinguier** Bravo et merci car il faut se protéger et protéger les autres. Moi j'ai bien peur de la vague suivante après ce confinement. Être prudent surtout. On sait qu'il faut vivre avec le Covid-19. Prenez bien soin de vous et de vos familles. J'aime - Répondre - 24 avril 2020, 16:47
-  **Dominique Larregola** Bravo, merci, vous êtes plus réactifs que le gouvernement. Je suis fière d'être AUDOISE, félicitations aux équipes. J'aime - Répondre - 24 avril 2020, 19:52
-  **Nelly Marchand-benoit** Vous avez bien de la chance, en Bourgogne, c'est à peine un balbutiement, on ne sait rien !!!! J'aime - Répondre - 24 avril 2020, 20:52
-  **Françoise Megard** Merci d'avance. J'aime - Répondre - 24 avril 2020, 19:45
-  **Georges Vidal** Bravo et merci. J'aime - Répondre - 24 avril 2020, 10:54
-  **Pierre Billard** Belle initiative ! J'aime - Répondre - 24 avril 2020, 10:37
-  **Magali Belotti** Bravo à ces collectivités et à leurs dirigeants qui prennent leurs responsabilités face au désengagement de l'État. J'aime - Répondre - 24 avril 2020, 14:11

L'AUDE SOLIDAIRE ET MOBILISÉE

Élus, acteurs du monde associatif, agents départementaux, travailleurs sociaux, éducateurs, sportifs... Tous ont œuvré pendant le confinement pour venir en aide à ceux qui en avaient le plus besoin et faire en sorte que, malgré les difficultés, chacun puisse trouver une solution adaptée à sa situation.





LES ASSISTANTS FAMILIAUX ONT ASSURÉ !

Dès le début de la crise sanitaire, les assistant·e·s familiaux·ale chargé·e·s d'accueillir les enfants placés se sont retrouvé·e·s en première ligne. Travaillant sept jours sur sept, ils ont assuré sans relâche la prise en charge d'un à trois enfants à leur domicile. À la gestion du quotidien déjà rendue plus lourde qu'en temps normal se sont ajoutées toutes les difficultés liées au confinement pour des enfants et des jeunes fragiles, présentant des problématiques multiples, parfois des handicaps, nécessitant des accompagnants et des soins spécifiques. Les assistant·e·s familiaux·ales ont dû trouver les solutions pour prendre soin des enfants, les rassurer et contenir leurs angoisses. Avec la suspension de droits d'hébergement et de visite pendant le confinement, ils ont géré de façon inédite les relations parents/enfants dans le cadre de l'accueil familial. En un mot : ils ont assuré. Bravo !

CONFINEMENT CRÉATIF À LA MJC DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES

« Confinons ensemble ». La rubrique web imaginée par l'équipe de la Maison de la jeunesse et de la culture de Lézignan-Corbières a connu un grand succès durant le confinement. Chaque jour, une multitude d'activités ludiques, pratiques et sportives ont été proposées aux internautes sous formes de tutos, d'énigmes, de défis sportifs, chorégraphiques ou culinaires. Une mine d'informations pour partager, se cultiver ou se distraire pendant le confinement.

 À découvrir sur www.mjc-lezignan-corbières.com



Des stocks de nourriture offerts à la Banque alimentaire

Comme s'y était engagé André Viola au début de la mise en place du confinement, le Département de l'Aude a offert aux associations caritatives les stocks alimentaires des cuisines des collèges audois. 320 kg de nourriture ont ainsi été offerts en mars à la Banque alimentaire : 60 kg provenant du collège Varsovie, à Carcassonne, 70 kg du collège Pierre-et-Marie-Curie, à Rieux-Minervo, et 190 kg du collège Joseph-Anglade, à Lézignan-Corbières. Ces dons étaient principalement constitués de produits frais : des yaourts, des fromages, des fruits et des légumes.



#Mon intérieur confiné, la collecte photo du CAUE de l'Aude

Durant le confinement, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Aude (CAUE) a invité les Audois·es à participer à une collecte photographique baptisée #Mon intérieur confiné. Objectif : recueillir des textes et des images qui resteront comme un témoignage de cette période si particulière, où une autre façon d'occuper notre logement s'est installée. Espaces de travail, de vie familiale, de détente se sont rapprochés soudainement... Les documents recueillis ont été publiés sur le site Internet et les réseaux sociaux du CAUE de l'Aude, et feront l'objet d'une exposition prochaine.

 À découvrir sur www.les-caue-occitanie.fr/aude/mon-interieur-confine



LES COUTURIÈRES SOLIDAIRES DE L'AUDE À L'ŒUVRE

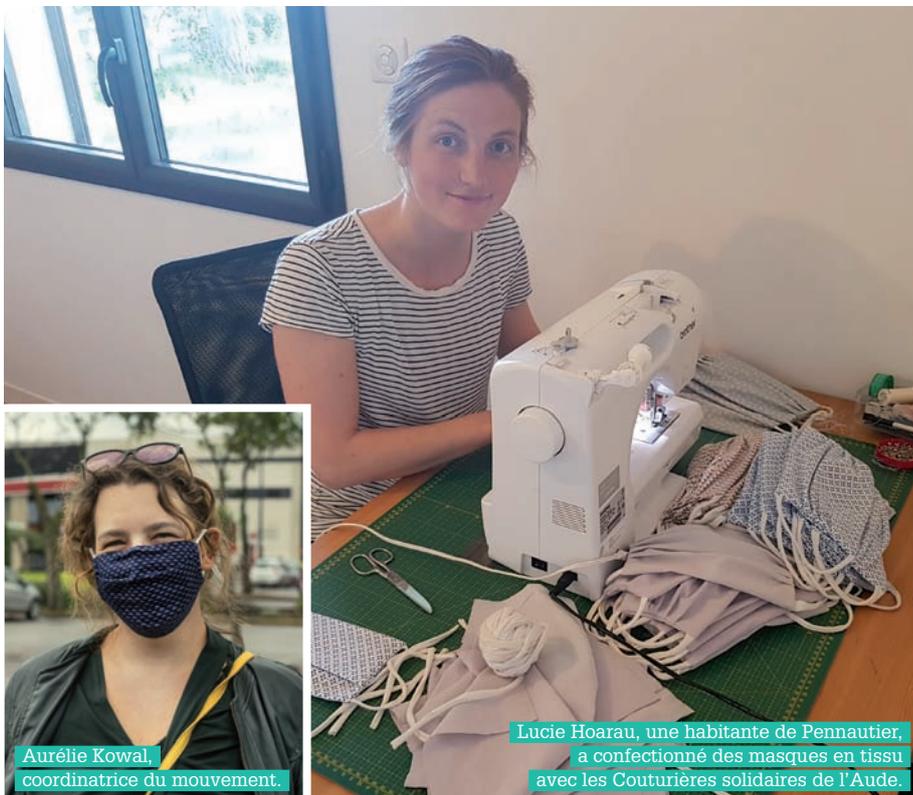
Les « Couturières solidaires de l'Aude » ont uni leurs forces pour fabriquer des masques grand public à destination des personnes les plus exposées au Covid-19. Appuyées par plusieurs collectifs locaux et soutenues par le Département de l'Aude, elles ont confectionné et offert plus de 8000 masques en quelques semaines. Chapeau, les couturières !

C'est une communauté qui a vu le jour à la mi-mars, dès la mise en place du confinement. Munies de leur machine à coudre, de tissu et d'élastiques, les « Couturières solidaires de l'Aude » se sont lancées spontanément dans la fabrication de masques grand public pour apporter leur contribution à la lutte contre la pandémie de Covid-19.

« Ma sœur travaille dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Elle m'a appelée au début du confinement et m'a dit : je n'ai pas de masque, il faut que tu fasses quelque chose, aide-moi », confie Aurélie Kowal, une Lauragaise à l'origine du mouvement dans l'Aude. Après avoir confectionné un masque pour sa sœur, elle en a fourni d'autres aux commerçants de son village.

Une centaine de personnes ont adhéré au projet

Via les réseaux sociaux, et particulièrement la page Facebook « Couturières solidaires de l'Aude », le groupe s'est étoffé et a attiré de nombreux volontaires. « Tous les bénévoles sont les bienvenus. Il n'y a pas d'obligation de résultat. Juste le sentiment de participer à un mouvement utile, précise Aurélie Kowal. Nous avons même une dame de 93 ou 94 ans qui nous aide à la couture. » Une centaine de personnes ont ainsi adhéré au projet pour coudre les masques, prendre les commandes ou gérer la logistique. De leur côté, des associations caritatives, comme Emmaüs, ont fourni du tissu aux couturières.



Aurélie Kowal, coordinatrice du mouvement.

Lucie Hoarau, une habitante de Pennautier, a confectionné des masques en tissu avec les Couturières solidaires de l'Aude.

« Les gens sont formidables »

Pour mener ce travail à bien, les couturières ont été épaulées par plusieurs collectifs audiois, comme Entraide et Solidarité ou les Motards de l'Aude pour faire le lien avec les demandeurs de masques ou assurer les livraisons. Elles ont aussi pu compter sur le soutien du conseil départemental de l'Aude qui a aidé le réseau à se structurer : mise en relation des couturières sur notre territoire, conseils aux bénévoles pour leurs déplacements, aide à la fourniture de tissu, contacts avec les associations caritatives locales, etc.

Au total, les « Couturières solidaires de l'Aude » ont fabriqué plus de 8000 masques. Ils ont été distribués aux résidents des Ehpad, aux commerçants, aux associations d'aide aux plus démunis... « Même si l'on aurait préféré ne pas avoir à le faire, on n'a pas envie que ce mouvement s'arrête, assure Aurélie Kowal. Les gens sont formidables, il y a beaucoup d'humanité. » ●

Contact via la page Facebook du groupe « Couturières solidaires de l'Aude ou par mail à l'adresse : couturieres.solidaires11@gmail.com



Manifestations spontanées de soutien aux soignants

Dans l'Aude, comme dans le reste du pays, les applaudissements ont résonné fort tous les soirs à vingt heures, pour soutenir les personnels soignants et tous ceux qui ont lutté activement pour faire front face à l'épidémie. Beaucoup d'autres initiatives spontanées ont vu le jour, comme cette banderole réalisée par les enfants de La Redorte et déployée à l'entrée d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du village, ornée de ce message simple : « On pense fort à vous ». Une marque de soutien qui a fait chaud au cœur des résidents et des personnels soignants de cet établissement.

TÉLEX Un annuaire des acteurs sociaux du département de l'Aude a été présenté le 7 mai dernier par Hélène Sandragré, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude, et Sophie Élizéon, la préfète de l'Aude. Cet annuaire, à destination des professionnels, recense plus de 200 acteurs sociaux et vise à coordonner leur action face à la crise actuelle.

LA CULTURE À PORTÉE DE CLICS!

S'évader par les livres. Rester chez soi, d'accord, mais tout en se cultivant! Pour permettre aux Audois-es de s'aérer l'esprit pendant le confinement, la Bibliothèque départementale de l'Aude a proposé toute une sélection de livres accessibles gratuitement en ligne. Des romans, des bandes dessinées, des livres d'art et d'histoire, et même des livres audio. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

📍 Cette sélection est toujours disponible sur www.aude.fr/covid-19-je-reste-la-maison/je-lis



L'expo virtuelle de la collection Cérés-Franco. Initialement prévue le 11 avril, l'inauguration de la nouvelle exposition de la coopérative Cérés-Franco de Montolieu, *Les voleurs de feu*, a été reportée. Les amateurs d'art contemporain ont tout de même eu droit à un joli cadeau avec la mise en ligne de l'exposition sur le site de la coopérative. Pas moins de 440 toiles ou sculptures, provenant du fond de la célèbre galeriste, ont ainsi été dévoilées. Un avant-goût délicieux!

📍 À découvrir sur www.collectionceresfranco.com

Les Archives départementales innovent pendant le confinement

Apprendre en s'amusant : rien de tel pour tromper l'ennui pendant le confinement ! Les Archives départementales de l'Aude ont relevé le défi en lançant en ligne « Mission Carcas », une activité ludique pour remonter le temps jusqu'au 8^e siècle et s'essayer à la calligraphie en fabriquant son encre et son calame. Avec un objectif : sauver Dame Carcas face à l'armée de Charlemagne ! Vous pouvez encore tenter l'aventure en vous rendant sur le site Internet des Archives départementales.

📍 À découvrir sur archivesdepartementales.aude.fr/actualites/mission-carcas-une-aventure-affronter-en-famille

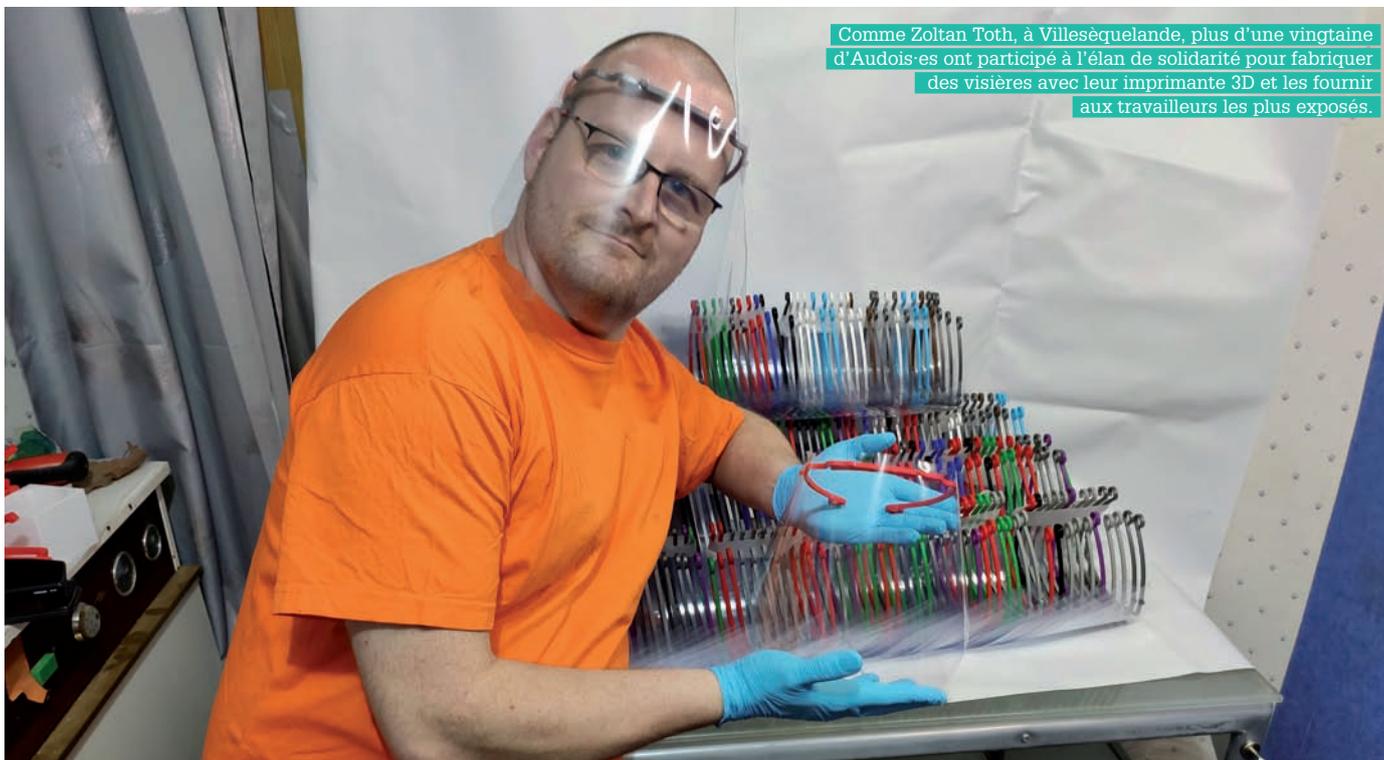


À noter également, l'opération « Mémoires de confinement », lancée par les Archives départementales pour garder la trace de la manière dont les Audois-es ont vécu leur période de confinement. Vous pouvez participer en envoyant vos témoignages individuels ou collectifs sous forme de textes, photographies, dessins, vidéos ou enregistrements sonores.

📍 Renseignements : archivesdepartementales.aude.fr/actualites/participez-la-collecte-des-archives-du-confinement

Des visières de protection « made in Aude »

Aux quatre coins de notre territoire, un réseau de « makers » s'est mis au travail pour fabriquer gratuitement des visières plastifiées avec leurs imprimantes 3D. Cette chaîne de solidarité a permis d'équiper de nombreux soignants, des commerçants et le personnel de plusieurs Ehpad du département.



Comme Zoltan Toth, à Villesèquelande, plus d'une vingtaine d'Audois-es ont participé à l'élan de solidarité pour fabriquer des visières avec leur imprimante 3D et les fournir aux travailleurs les plus exposés.

Tout est parti de messages partagés sur les réseaux sociaux à la fin du mois de mars dernier. Un réseau d'imprimeurs 3D amateurs animé par Lionel, un Narbonnais, cherche un moyen de participer à la lutte contre le coronavirus. Zoltan Toth, gérant de l'entreprise Zoltan 3D à Villesèquelande, non loin de Carcassonne, relève le défi et accepte de fabriquer gratuitement des visières de protection ou des masques en plastique, en mettant à disposition ses dix imprimantes 3D. Très vite, le projet des « makers », terme qui désigne les fabricants d'objets à partir d'imprimantes 3D, fait des émules. Amateurs ou professionnels, aux quatre coins de notre territoire, ils sont plus d'une vingtaine à proposer leur aide pour participer à la

conception de visières ou de masques pare-face. Chaque visière se compose d'un support construit avec une imprimante 3D sur lequel se fixe une feuille transparente en plastique. En quelques semaines, plus de 7 500 visières de protection ont ainsi été fabriquées. Une performance quand on sait qu'une imprimante 3D ne permet de produire qu'une ou deux pièces à l'heure...

« Une aventure humaine »

Les visières proposées par les « makers » audois permettent de protéger intégralement le visage et offrent une barrière complémentaire aux masques chirurgicaux. Infirmières libérales, médecins, pompiers et forces de l'ordre, commerçants, personnels des Ehpad... les travailleurs les plus exposés ont

été les premiers bénéficiaires des visières issues de cette chaîne de solidarité.

« Pour faire face à la demande, il nous a fallu de grosses quantités de feuilles plastiques transparentes, explique Zoltan Toth. Nous avons alors pu compter sur la générosité des particuliers, des collectivités ou d'entreprises qui nous ont fait des dons de bobines de filaments et de films plastiques nécessaires à la fabrication des visières. » Pour Lionel, son complice narbonnais à l'origine du réseau, l'histoire ne s'arrêtera pas là : « Nous avons vécu une aventure humaine formidable qui donne du sens à notre passion. On a créé des liens forts entre nous, alors pourquoi ne pas continuer à aider ceux qui en ont plus besoin... » Qu'on se le dise : les « makers » ont du cœur ! ●

Produits locaux

SOLIDARITÉ ET CIRCUIT COURT EN MONTAGNE NOIRE

Les circuits courts et les producteurs audois sont régulièrement soutenus par le Département. Pendant le confinement, une chaîne humaine s'est constituée en Montagne Noire entre consommateurs et producteurs. Une initiative citoyenne qui pourrait s'inscrire dans la durée.



Une dizaine de bénévoles se sont organisés pendant le confinement pour livrer des paniers de légumes aux habitants.

10 h30, à Brousses-et-Villaret, un mercredi du mois d'avril. Le jardin de Cathy, enseignante aux Martyrs, ressemble à une ruche. Une dizaine de bénévoles et de consommateurs se retrouvent pour réceptionner des produits locaux et répartir les commandes. Sarah Ménager, décoratrice florale et événementielle, masque sur le visage, prend la parole pour présenter une nouvelle bénévole. C'est à son initiative qu'est née cette belle aventure.

Cliente régulière des maraîchers Les Ares verts à Montolieu, elle s'est proposée spontanément de livrer les paniers de légumes sur sa commune de Fontiers-Cabardès, en passant par Brousses-et-Villaret. « Dans cette période sans activité, il fallait que je me rende utile. Je savais que nous

répondions à une demande et que cela allait se développer. »

Une organisation quasi professionnelle

En mars, elle commence par 17 paniers et parcourt jusqu'à 100 km pour livrer. Mais, très vite, le groupe WhatsApp créé pour l'occasion est dépassé et une nouvelle organisation, quasi professionnelle, se met en place, avec des bons de commande et des référents pour chaque commune. De nouveaux producteurs, parfois privés de marchés, rejoignent le réseau. Fromages, asperges, pain, farine, légumes, fraises, œufs mais aussi plats prêts du restaurant La Prise d'Alzeau et même des livres de la librairie Mots et Compagnie étoffent l'offre.

L'organisation est précise comme une montre suisse. Les référents prennent les commandes, Sarah les fait suivre aux producteurs. Et tous les membres de cette chaîne de solidarité se retrouvent le mercredi pour une livraison dans chaque commune l'après-midi.

Au-delà de l'initiative, Sarah Ménager réfléchit à la pérennisation de ce réseau. « Depuis mon enfance, j'essaye toujours de transformer quelque chose de négatif en positif. J'aime fédérer les gens, sentir cette solidarité. »

Sarah a pris contact avec Camille Clarence, une jeune ingénieure centralienne qui veut aussi travailler sur la constitution de réseaux de produits locaux dans l'Aude. Une nouvelle rencontre qui fera, peut-être, naître une vraie activité professionnelle au service d'un grand nombre d'Audois-es... ●

Paroles d'Audois-es



RÉMI GUILHEMAT

Producteur d'asperges

« Ce réseau nous permet de nous faire connaître auprès de particuliers, hors secteur de vente habituel. Nous avons grand plaisir à faire découvrir, déguster notre produit à des Audois-es n'ayant pas la possibilité de venir à notre ferme du Moulin à Saint-Martin-Lalande. J'espère que les gens se souviendront que les producteurs étaient présents pendant le confinement. »



MARIE-CHRISTINE BARON-EKELSON

Consommatrice à Fontiers-Cabardès

« Il est important de favoriser les petits producteurs et d'encourager ces démarches de circuits courts. En plus, ce projet fédère et crée du lien : entre consommateurs et producteurs, mais aussi entre les habitants. Nous savons comment les produits sont faits et avons la garantie de leur fraîcheur. Grâce à ces circuits courts, tout le monde circule moins. C'est aussi pour cela que je me suis engagée comme bénévole. »



EVE RÉMY

Bénévole au Rebombier

« J'étais déjà consommatrice des légumes des Ares verts. Alors je me suis naturellement proposée comme référente au Rebombier. Cela permet de consommer local et de limiter les déplacements. C'est ce que l'on devrait appliquer tout le temps. Mon rôle de référente m'a aussi permis de développer du lien social. J'ai pu rencontrer une dame qui vit seule près de chez moi et que je ne connaissais pas. »

55 PANIERS DE LÉGUMES ont été livrés

certaines semaines, contre 17 la première. Jusqu'à 100 kg de farine bio, 288 œufs ou encore 20 kg de fraises ont aussi été fournis au plus fort des commandes.

35 C'EST LE NOMBRE D'HEURES que consacre Sarah Ménager

toutes les semaines pour mener son action de solidarité. Pour les onze référents qui prennent les commandes le dimanche et livrent le mercredi, ce ne sont pas moins de huit heures au service du réseau.

17 communes ou lieux-dits desservis par le réseau :

Villemagne, Cennes-Monestiés, Saissac, Saint-Denis, Lacombe, Brousses-et-Villaret, Cuxac-Cabardès, Les Martyrs, Saint-Martin-Lalande, Villardonnel, Villegailhenc, Conques-sur-Orbiel, Fontiers-Cabardès, Carcassonne mais aussi Villepinte, Alzonne et le lieu-dit Le Rebombier.





LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS PENDANT LA CRISE

Face à cette crise sanitaire inédite, le Département de l'Aude a assumé ses responsabilités en prenant très rapidement des mesures durant l'épidémie de Covid-19. Au cœur des préoccupations de la collectivité : la santé de tou-te-s et la protection des plus vulnérables. Aussi, dès les premières heures du confinement, les enfants, les seniors et les personnes en situation de handicap ont été les premiers à bénéficier d'aides pour répondre à l'urgence. Par la suite, le Département a mis en place un dispositif pour équiper les collégien·ne·s de matériel informatique pour suivre leurs cours en ligne. Des mesures de soutien aux filières touristiques, viticoles et agricoles ont également été décidées, ainsi que la création d'un fonds d'urgence à destination du monde associatif, durement affecté par le confinement. Cette situation de crise a démontré une nouvelle fois que, dans l'Aude, la solidarité n'est pas un vain mot.



PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES



Dès l'instauration du confinement, le Département a tourné son action en direction des Audois-es les plus fragiles afin de les protéger face au virus et les soutenir durant la crise sanitaire. Zoom sur les principales mesures.



L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES DE L'ENFANCE RENFORCÉ

Pour maintenir l'accueil d'urgence dans les structures de protection de l'enfance, le Département de l'Aude a mis en place une organisation spécifique respectant les consignes en matière d'encadrement des enfants, de protection de leur santé et de celle des éducateurs. Les professionnels du service Protection maternelle et infantile ont également répondu présents durant cette crise en poursuivant sur rendez-vous l'accueil du public et en assurant une mission essentielle : les vaccinations obligatoires des enfants de moins d'un an et le suivi des femmes enceintes. Par leur disponibilité, toutes ces équipes ont contribué à soulager le personnel soignant des hôpitaux, accaparé par le traitement des malades du Covid-19.



DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES MINEURS DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Confrontés à la fermeture de nombreux sites dédiés aux activités en plein air, les structures départementales accueillant des enfants en difficulté sociale ont bénéficié de l'appui du service Sports, jeunesse et plein air du Département pour leur permettre de continuer à pratiquer des activités sportives, ludiques et de loisirs. Un vrai bol d'air pour les établissements de la structure Accueil-enfance et pour les Maisons d'enfants à caractère social (Mecs) accueillant des jeunes au titre de l'aide sociale à l'enfance. Au total, près d'une trentaine d'établissements ont reçu du matériel sportif et des fiches pédagogiques pour offrir aux enfants la possibilité de faire du VTT, du putting-golf, des jeux de fléchettes, de raquettes ou de pétanque. Jeux, exercices, défi : rien de tel pour se détendre pendant le confinement !

À L'ÉCOUTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pendant la période de confinement, la Maison départementale des personnes handicapées de l'Aude (MDPH) et ses partenaires ont mis en place un numéro vert (gratuit) d'écoute et de soutien psychologique pour les personnes handicapées et leurs aidants : le 0800 77 77 32. Les personnes âgées dépendantes et les personnes en situation de handicap ont également pu être accompagnées grâce à des plans d'aides à domicile. La constitution des dossiers

en ligne et la mise à jour quotidienne des informations sur aude.fr a été un vrai plus pour les usagers. Par ailleurs, pour éviter les ruptures de parcours dans l'attribution ou le renouvellement des droits des personnes âgées et handicapées, la commission d'attribution des droits de la MDPH s'est réunie une fois par semaine, au lieu d'une fois tous les 15 jours, durant le confinement. Ainsi, du 23 mars au 5 avril, 516 dossiers ont pu être traités.



UN NUMÉRO UNIQUE POUR AIDER LES AUDOIS-ES

Dès la mise en place du confinement, le Département de l'Aude a mis en place un numéro unique pour garantir un accueil téléphonique afin de répondre à toutes les questions des Audois-es. Renseigner, aider et orienter ont été les maîtres-mots des nombreux agents mobilisés pour assurer cette permanence téléphonique. Au total, ce sont plus de 18 000 appels qui ont été traités durant cette période.



DES FORMALITÉS ASSOULIES POUR LES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Durant le confinement, le Département de l'Aude a simplifié les modalités d'obtention de l'aide personnalisée d'autonomie (Apa) à destination des personnes âgées et dépendantes. Pour l'instruction des dossiers, les visites à domicile ont été supprimées et les permanences téléphoniques renforcées au sein des Espaces seniors. Un soutien psychologique des aidants et des seniors en détresse a été mis en place pour faire face à cette situation si particulière.

« On a appelé tous les bénéficiaires de l'aide personnalisée d'autonomie, souligne Hélène Sandragué, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude, en charge de l'autonomie. On a fait le point avec eux sur les gestes barrières, sur les symptômes. Et nous sommes restés très vigilants sur les signalements d'adultes vulnérables en danger. »



DES AIDES POUR LES COLLÈGES ET LES ÉLÈVES

Pour assurer la continuité des enseignements malgré le confinement des élèves à leur domicile, l'Éducation nationale a mis en place des dispositifs d'enseignement à distance. Mais toutes les familles ne sont pas logées à la même enseigne et certains élèves ont rencontré des difficultés pour suivre le programme de travail conseillé par les enseignants, ne disposant pas du matériel informatique adéquat ou de connexion Internet. Pour y remédier, le Département de l'Aude a prêté du matériel informatique aux familles qui le souhaitent et une commande de clés 4G, d'un montant de 25 000 €, a été passée auprès de l'opérateur Orange. Plus de 250 collégien-ne-s ont pu bénéficier de ce dispositif. Pour accueillir les élèves à l'issue du confinement, le Département procède à la désinfection régulière de tous les collèges. 118 cloisons de protection en plexiglas ont été installées et 130 visières de protection allouées aux personnels, notamment pour équiper les agents des restaurants scolaires.

380 000 MASQUES

Anticipant l'annonce du plan de sortie de confinement par le gouvernement, le Département de l'Aude s'est associé à la Région Occitanie et aux communautés de communes et d'agglomération de l'Aude pour faire face à la pénurie de masques. Une commande de 380 000 masques pour notre département a été décidée dès le 24 avril. Cette opération a eu pour but de doter chaque Audois-e d'un masque textile lavable. Elle est intervenue en complément de la précédente commande de 4 millions de masques, réalisée mi-mars et financée par les conseils départementaux de la Région Occitanie pour équiper les personnels de santé de proximité, et de celle de 6 millions de masques, financée par la Région, pour les établissements hospitaliers.



Soutenir les secteurs en difficulté

Commerçants, artisans, restaurateurs, viticulteurs, associations... La crise que nous traversons a fragilisé des pans entiers de notre société. Pour faire face à l'urgence, des décisions rapides ont été mises en œuvre pour préserver notre tissu économique et associatif.



▲ LE DÉPARTEMENT, EN COLLABORATION AVEC LA MARQUE PAYS CATHARE® ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE, A CONÇU UNE CARTE INTERACTIVE REGROUPANT TOUS LES PRODUCTEURS ET REVENDEURS DE PRODUITS AUDOIS.

UNE CARTE INTERACTIVE POUR ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS LOCAUX

Pour marquer son soutien aux producteurs locaux et permettre à tous les habitants de continuer à manger audois pendant et après le confinement, le Département, en collaboration avec la marque Pays Cathare® et la Chambre d'agriculture de l'Aude, a conçu une carte interactive regroupant tous les producteurs et revendeurs de produits audois. Une démarche qui a permis de recenser 250 acteurs locaux. Qu'ils soient maraîchers, producteurs de viande, de fromages, de poissons, de produits du terroir transformés, de vins, artisans de bouche ou revendeurs, ils sont nombreux à avoir dû adapter leurs méthodes de distribution et de commercialisation aux exigences sanitaires, en proposant un système de *drive*, de livraison à domicile et de commandes groupées. Ils ont

ainsi rendu service à de nombreux Audois-es. Sur les réseaux sociaux du Département, les internautes ont aussi été nombreux à participer au « Manger audois challenge » qui a permis chaque semaine la mise en lumière gastronomique des trésors de notre terroir !

AUTORISATION DU CUMUL ENTRE RSA ET EMPLOI AGRICOLE

Face à l'aggravation de la pénurie de main d'œuvre subie par le monde agricole durant l'épidémie de Covid-19, le Département a décidé de lancer avec quelques mois d'avance l'expérimentation d'un dispositif permettant aux allocataires du RSA de cumuler un emploi saisonnier agricole avec leur allocation sur une courte durée. Ainsi, les allocataires du RSA qui occupent un emploi saisonnier agricole dans la période d'avril à décembre 2020, pour une durée de 300 heures maximum, verront leur allocation maintenue. Cette

disposition sera aussi un moyen supplémentaire d'aider les allocataires du RSA à s'inscrire dans une démarche active d'insertion professionnelle. Ce dispositif dérogatoire concerne tous les bénéficiaires du RSA du département de l'Aude ayant des droits ouverts et qui signent un contrat de travail.

UN MILLION D'EUROS POUR AIDER LES ASSOCIATIONS

Un fonds d'urgence d'un montant d'un million d'euros a été débloqué par le conseil départemental pour venir en aide aux associations en difficulté financière suite aux mesures de confinement. Cette enveloppe s'adresse notamment aux structures qui ont dû annuler l'organisation d'une manifestation génératrice de recettes, quel que soit leur domaine d'activité (culture, sports, loisirs, économie sociale et solidaire, etc.) et celles ayant recours à l'emploi de salariés. Pour bénéficier d'une aide, les associations doivent remplir un formulaire disponible en ligne sur www.aude.fr/pour-les-associations-solliciter-le-fonds-de-soutien (voir aussi toutes nos explications p. 18-19).

DAVANTAGE D'AIDES POUR LES COMMUNES

Pour soutenir les investissements prévus par les communes audoises, le conseil départemental a décidé d'augmenter de deux millions d'euros son aide aux communes pour l'année 2020, en plus des 14 millions d'euros initialement programmés. Un geste fort qui marque la volonté du Département de soutenir les projets des collectivités locales et contribuer à la relance de l'économie audoise : ces subventions permettront aux communes d'engager des travaux pour un montant avoisinant les 80 millions d'euros.

AU CHEVET DU TOURISME

Pour venir en aide au secteur économique touristique, le Département participera à hauteur d'un million d'euros au fonds tourisme mis en place par la Région et mènera cet été une large campagne promotionnelle. Le Département milite aussi pour la mise en place d'un « Chèque tourisme ». Une lettre en ce sens a été envoyée au Premier ministre pour obtenir le soutien de l'État sur ce projet. D'autres actions sont en cours de conception pour aider à la relance du secteur. ●



LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES MOBILISÉ

Pendant le confinement, le laboratoire départemental d'analyses de l'Aude a poursuivi son activité, indispensable au bon fonctionnement de nombreuses filières, aussi bien alimentaires que sanitaires. Si le laboratoire a fermé ses portes au public, un sas d'accès est resté disponible pour permettre aux professionnels audois, clients du laboratoire, de déposer leurs échantillons en toute sécurité.

Les analyses liées à l'hygiène alimentaire ont notamment permis aux petits producteurs locaux de continuer à vendre leurs productions. De même, les contrôles de la santé animale du cheptel audois ont été assurés, une mission essentielle avant la montée des troupeaux en estive notamment. Enfin, les analyses hydrologiques ont été maintenues pour un suivi continu de la qualité des eaux des stations d'épuration. Pas de confinement pour les techniciens du laboratoire départemental d'analyses !

SOLIDARITÉ

Un fonds de soutien pour aider les associations

Qu'elles œuvrent dans le secteur culturel, sportif, de la solidarité, de l'environnement, de la jeunesse, de l'agriculture ou du tourisme, les associations sont des acteurs essentiels à la vitalité et au dynamisme de notre territoire. Afin de les soutenir, le Département a décidé de créer un fonds de soutien exceptionnel d'un million d'euros pour aider les structures qui subissent des pertes ou des dépenses imprévues pouvant les fragiliser de manière significative.



C'EST POUR QUOI ?

Pour prendre en compte l'ensemble des situations auxquelles sont confrontées les associations audoises :

- ▶ Annulation d'événement ou d'action, alors même que des dépenses ont été engagées ou que des frais de structures demeurent, avec perte importante de recettes ne pouvant être rattrapée sur la fin de l'exercice.
- ▶ Report d'événement ou d'action, avec phénomènes de double dépense en cas de dépenses devant être maintenues, et impossibilité de rattraper la situation sur l'exercice.
- ▶ Conséquences possibles de la situation sur le fonctionnement de la structure.

C'EST POUR QUI ?

Le fonds d'urgence s'adresse à toutes les associations, qu'elles soient déjà soutenues par le Département ou non.

- Si votre association ne bénéficiait pas avant la crise sanitaire d'un soutien financier du Département, elle devra justifier :
- ▶ D'un siège social et/ou d'une activité principale dans l'Aude.
 - ▶ D'une existence juridique d'au moins deux ans et compter au moins un salarié à mi-temps (800h/an).

Les difficultés des établissements et services médico-sociaux sous statut associatif ne seront pas traitées via ce fonds mais grâce à un dispositif spécifique.



QUEL SERA LE MONTANT DE L'AIDE ?

L'intervention du Département portera sur les pertes nettes de l'association qui devront représenter au moins 1 000 €. La subvention pourra couvrir jusqu'à 50 % de ces pertes nettes et sera plafonnée à 50 000 €.



#1 COMMENT ET SOUS QUEL DÉLAI EST ATTRIBUÉE L'AIDE ?

Les demandes sont examinées par les services départementaux qui peuvent être amenés à vous recontacter pour compléter votre dossier. Dès lors que celui-ci est complet, il sera présenté au comité de programmation, composé d'élus départementaux et des services du Département, qui déterminera le montant à accorder.

Pour traiter au plus vite les demandes, le comité de programmation se réunira plusieurs fois par mois. Le versement de la subvention aura lieu dès notification de la décision d'attribution prise par le comité de programmation.

#2 DES DÉROGATIONS SONT-ELLES POSSIBLES ?

Si votre association ne respecte pas l'ensemble des critères d'accès au fonds ou si celui-ci ne prend pas en compte la spécificité (ou l'ampleur) de vos difficultés liées à la crise du Covid-19, vous pouvez néanmoins déposer une demande dérogatoire en précisant vos difficultés, l'impact qu'elles risquent de produire et l'absence d'autres solutions pour y faire face.

#3 JUSQU'À QUAND PEUT-ON DÉPOSER UNE DEMANDE ?

Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 15 octobre 2020. Ce délai pourra être repoussé en fonction de l'évolution de la situation.



À SAVOIR

D'autres dispositifs d'aide existent. Les services du Département seront à même de guider les associations vers les dispositifs complémentaires de soutien mobilisables.

#4 LES PIÈCES À FOURNIR

Avant de démarrer, munissez-vous des pièces suivantes :

- ▶ **Si votre association bénéficie déjà d'aides financières du Département :**
Le budget prévisionnel de fonctionnement
- ▶ **Si votre demande concerne le fonctionnement de l'association :**
Le budget prévisionnel modifié affichant et expliquant les pertes financières
- ▶ **Si votre demande concerne une action ou un événement précis :**
 - Le budget prévisionnel initial de l'action pour laquelle vous sollicitez le fonds de soutien
 - Le budget actualisé de cette action affichant et expliquant les pertes financières
 - Le dernier compte de résultat (provisoire ou approuvé)
- ▶ **Si vous faites une demande pour la première fois :**
 - Une copie des derniers statuts déposés ou approuvés, datés et signés
 - Le récépissé de déclaration de l'association à la préfecture



CONTACT

Pour toute question, vous pouvez contacter les services référents du Département :

- ▶ Au **04 68 11 68 11** ou via la ligne directe de votre correspondant habituel
- ▶ Par mail à assocovid@aude.fr

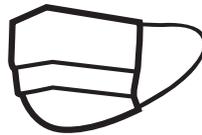
Le Département FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Confronté à une crise sanitaire sans précédent et au confinement de la population, le Département de l'Aude a réagi rapidement pour protéger les Audois-es et assurer ses missions de services publics, essentielles durant cette période où de nombreux secteurs d'activité ont dû se mettre à l'arrêt.



1 M €

débloqué en urgence pour soutenir les associations.



380 000

MASQUES TEXTILES LAVABLES

commandés pour en équiper l'ensemble de la population audoise.



25 000 €

Le montant de la commande passée pour fournir des clés 4G aux collégien-ne-s privé-e-s d'Internet pour étudier.



118

Le nombre de cloisons de protection en plexiglas installées dans les collèges audois.



2 M €

L'enveloppe supplémentaire attribuée par le conseil départemental aux communes audoises, au titre de l'aide aux communes, qui s'ajoute aux 14 millions initialement prévus.



PLUS DE

250

producteurs locaux

répertoriés sur la carte interactive créée par le Département en liaison avec la marque Pays Cathare® et la Chambre d'agriculture de l'Aude, pour faire connaître leur système de livraison à domicile, de commandes groupées ou de retrait sur le lieu de vente.



320 KG DE NOURRITURE

OFFERTS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL à la Banque alimentaire, provenant des stocks des restaurants scolaires de plusieurs collèges audois.



18 000

LE NOMBRE D'APPELS TRAITÉS PAR LE STANDARD aux numéros de téléphone mis en place par le Département pour aider et renseigner les Audois-es durant le confinement.

OLIVIER MARTIN

Référent « crise » du
Département de l'Aude

COVID-19

ÊTRE LE RÉFÉRENT CRISE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE, CELA CONSISTE EN QUOI ?

► Pour la crise sanitaire du Covid-19, j'ai tout d'abord travaillé avec les autres directions du Département pour élaborer au plus vite le plan de continuité d'activité des services départementaux. Ensuite, à partir du 6 mars, j'ai été missionné afin de représenter le Département de l'Aude au centre opérationnel départemental, la cellule mise en place par la préfecture pour faire face à la situation. Mon rôle consiste à faire remonter un maximum d'informations factuelles, pour faciliter la prise de décisions des pouvoirs publics.

“ Avoir une réaction rapide pour aider à sauver des vies. ”

QUEL ÉTAIT VOTRE RÔLE DANS LA CELLULE DE CRISE ?

► Au début du confinement, j'ai, entre autres, remonté toutes les difficultés liées à la garde d'enfants des agents dont le travail était considéré comme indispensable par les services de l'État : par exemple dans les services de protection maternelle et infantile ou d'aide sociale à l'enfance. Pour la sortie du confinement, j'ai alerté les autorités sur les problématiques à traiter, en particulier pour les collèges et la restauration scolaire.

COMMENT JUGEZ-VOUS VOTRE MISSION ?

► Sur certains dossiers, je me perçois comme un lanceur d'alerte. Via les services du Département, j'ai eu des remontées directes des problèmes rencontrés sur le terrain, que cela soit dans le domaine de l'aide sociale ou de l'éducation. J'ai donc pu mettre le doigt sur des problèmes concrets nécessitant des réponses précises de la part des autorités.

QUE VOUS A APPRIS VOTRE EXPÉRIENCE DES CRISES ?

► Toutes les situations de crise sont différentes et nécessitent des réponses adaptées. Lors d'une attaque terroriste ou lors d'inondations, il faut agir dans l'urgence avec une réaction rapide pour aider à sauver des vies. Le travail en équipe avec nos partenaires, notamment les forces de secours, est indispensable. À chaque fois, il est primordial de décloisonner les services pour avoir une vision d'ensemble de la situation et apporter la réponse la plus efficace possible.

QUELLE A ÉTÉ LA PARTICULARITÉ DE LA CRISE GÉNÉRÉE PAR LE COVID-19 ?

► Pour le Covid-19, il a fallu gérer un confinement soudain avec une « crise lente » qui s'est installée dans la durée, réclamant principalement des réponses logistiques et organisationnelles pour assurer la continuité des services du Département tout en préservant la sécurité de tous. Pendant le confinement, il y a eu une sorte de « zone de confort » dans la crise, où la situation s'est stabilisée. La préparation du déconfinement a fait remonter des difficultés auxquelles nous avons dû nous adapter.

Le COD, c'est quoi ?

Le centre opérationnel départemental est un outil de crise à disposition des pouvoirs publics qui l'activent quand un événement majeur se produit sur leur territoire. Il rassemble l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, les forces de l'ordre (police, gendarmerie), forces de secours (Sdis, Samu), les services de l'État concernés et les représentants des collectivités locales. Pour répondre à la crise du Covid-19, le centre opérationnel de l'Aude a été mis en pré-alerte dès le 6 mars dernier.

Groupe de la majorité départementale

APRÈS LA CRISE, RENVERSER L'ÉCHELLE DES VALEURS



HERVÉ BARO

Président du groupe majorité départementale
Vice-président du conseil départemental

Depuis plus de 150 ans, insidieusement, l'idéologie capitaliste a insufflé dans nos sociétés, surtout occidentales, son échelle des valeurs et ses critères d'évaluation des activités humaines. Hors de la rentabilité économique, point de salut. Dans le dernier quart du 20^e siècle, la prédominance du courant de pensée néolibérale a renforcé ce diktat et, en financiarisant l'économie à l'extrême, a transformé l'humain en variable d'ajustement de la recherche du profit maximum.

En parallèle bien sûr, d'autres courants de pensée ont porté et portent d'autres perspectives. Dès l'apparition de la société industrielle, grâce aux analyses du courant utopiste et du courant

marxiste, les socialistes se sont érigés en pourfendeur du capitalisme et en initiateur d'un autre modèle de société, plus humaine, plus juste, plus sociale. Plus près de nous, le mouvement écologiste a irrigué la société de ses réflexions sur la protection de la nature et la nécessaire cohabitation respectueuse que l'humain doit mener avec l'ensemble du règne du vivant. Des tentatives plus récentes encore visent à unir socialisme et écologie sans que l'offre politique ne soit encore stable et sérieuse. Alors même que la demande existe d'une part grandissante de nos concitoyens.

Et si cette crise sanitaire et politique était justement l'occasion de poser les bases solides et pérennes d'un autre monde? Depuis neuf semaines, chacun d'entre nous compte sur l'abnégation des soignants, le dévouement des éboueurs et des salariés de la grande distribution, l'engagement de son commerçant de quartier, de l'artisan ou de l'agriculteur du village, le sens du devoir des agents du secteur public. En comparaison, les entreprises du CAC 40 ou les grandes multinationales de l'agroalimentaire, elles, ne sont pas d'un grand secours.

Aujourd'hui, ceux qui sont les plus utiles dans la crise se trouvent

majoritairement dans la moitié la plus basse de l'échelle des rémunérations. Aujourd'hui, nos denrées alimentaires nous sont fournies par les producteurs de notre voisinage. Et ce ne sont que deux exemples parmi tant d'autres sur lesquels nous devrions nous appuyer pour penser un demain plus solidaire, plus humaniste, plus écologique. Un demain où l'être humain prime sur l'agent économique, où l'Autre est vu comme un semblable et non comme une ressource à exploiter, où la Terre est notre espace commun à protéger et à chérir et non une entité à piller pour s'enrichir. Un demain où les valeurs issues du siècle des Lumières, de la Révolution française, des luttes émancipatrices des peuples partout sur la planète prennent réellement, et dans notre quotidien, la première place. Où le triptyque républicain Liberté, Égalité, Fraternité résonne comme un projet politique et pas comme une chimère.

Le groupe de la majorité départementale de gauche de l'Aude compte prendre sa part dans l'invention de ce monde d'après. Nous saluons ainsi l'initiative de notre président du Département, André Viola, d'ouvrir la plateforme jeparticipe.aude.fr dès le 18 mai et nous vous encourageons tous à y participer. Nous, nous y serons.

Parce qu'on soutient
nos producteurs locaux

**MANGER
AUDOIS**

c'est avoir tout bon



**On cuisine
audois !**

Participez au
MANGER AUDOIS CHALLENGE
lancé par le Département sur instagram
et facebook. Relevez les défis lancés
par les chefs, postez vos recettes et
gagnez des cadeaux gourmands !



Confinés mais cuisiniers !

Vous avez été nombreux à participer durant le confinement à notre concours « Manger audois challenge », lancé sur les réseaux sociaux du Département de l'Aude. Au programme, chaque semaine, un produit de notre terroir à cuisiner selon votre imagination. Les meilleures recettes ont été soumises au vote des internautes avant d'être cuisinées par un grand chef de notre département. En voici un aperçu avec la recette des asperges de l'Aude en trois façons, proposée par Cécile, habitante de Villemoustaussou que vous pouvez suivre sur son compte Instagram @tchakaboumpopotes.



 Retrouvez la vidéo de cette recette cuisinée par le chef Pierre Mesa, du restaurant Le Comte Roger, à Carcassonne, sur la page Facebook et sur le compte Instagram du Département de l'Aude @departement_de_l_aude.



LA RECETTE

Asperges de l'Aude en trois façons

INGRÉDIENTS

- ▶ 1 kg d'asperges vertes de l'Aude
- ▶ 5 œufs
- ▶ 50 g de farine
- ▶ 50 g de beurre froid
- ▶ 20 g de parmesan fraîchement râpé
- ▶ 3 tranches de truite fumée
- ▶ Œufs de truite
- ▶ Thym
- ▶ Huile d'olive
- ▶ 1 oignon tige
- ▶ 1 échalote
- ▶ 1 gousse d'ail
- ▶ 4 feuilles de riz
- ▶ 1 poignée de pousses de soja
- ▶ 1 poignée de pousses d'épinards
- ▶ 2 carottes
- ▶ 1 petite pomme de terre
- ▶ 10 cl de crème entière liquide

 DIFFICULTÉ
ÉLABORÉE

 PRÉPARATION
40 MIN.

 CUISSON
1 HEURE

 **4 PERS.**

Velouté d'asperges, avec pointe de crème et œufs de truite

- Dans une casserole, mélanger l'oignon émincé, l'échalote, l'ail et l'huile d'olive, et faire fondre jusqu'à transparence.
- Ajouter une carotte et les asperges découpées, ainsi qu'une petite pomme de terre. Tourner pendant 10 min.
- Ajouter de l'eau à hauteur, couvrir et laisser mijoter 30 min.
- Mixer finement, ajouter la crème et assaisonner.

Rouleau de printemps d'asperges en tagliatelles, pousses de soja et d'épinard, truite fumée

- Râper une carotte.
- Tailler 4 belles asperges en tagliatelles avec l'économe. Les mettre dans une passoire.
- Verser 2 l d'eau bouillante dessus et stopper la cuisson dans de l'eau glacée.
- Mélanger carotte, soja, épinards, deux tranches de truite en petits morceaux.
- Tremper une feuille de riz dans de l'eau tiède, placer une belle cuillère à soupe de légumes en bas de la feuille et rouler.

Asperges snackées, crumble de truite fumée, parmesan et thym, œuf mollet

- Malaxer la farine, le beurre, le thym et une tranche de truite en petits morceaux puis cuire au four pendant 15 min à 180 °C.
- Cuire 4 œufs mollets (6 min. dans l'eau bouillante et stopper la cuisson dans l'eau froide).
- Écaler.
- Dorer les asperges au Teppanyaki ou à la poêle, cuisson *al dente* (5 à 10 min.).

Dresser le tout... Et déguster !

LE DÉPARTEMENT

VOUS DONNE

LA PAROLE

DEMAIN EST À NOUS

JUSQU'AU 14 JUILLET

Partagez vos réflexions
et vos propositions pour
inventer le monde d'après
sur **jeparticipe.aude.fr**

JEPARTICIPE.AUDE.FR

